



County of Simcoe
Social and Community Services
Children & Community Services
Department
1110 Highway 26,
Midhurst, Ontario L9X 1N6
Main Line (705) 722-3132
Beeton Area (905) 729-4514
Fax (705) 725-9539
simcoe.ca

Comté de Simcoe
Services sociaux
et communautaires
Services à l'enfance
et à la communauté
1110, autoroute 26,
Midhurst, Ontario L9X 1N6
Ligne principale (705) 722-3132
Région de Beeton: (905) 729-4514
Télécopieur: (705) 725-9539



FOIRE AUX QUESTIONS

publiée le 25 septembre 2024

en réponse à la publication du document suivant :

APPROCHE ET LIGNES DIRECTRICES DU FINANCEMENT BASÉ SUR LES COÛTS DU SYSTÈME PANCANADIEN D'APPRENTISSAGE ET DE GARDE DES JEUNES ENFANTS (SPAGJE)

AGENCES DE SERVICES DE GARDE D'ENFANTS EN MILIEU FAMILIAL

Les réponses reflètent notre vision actuelle des détails relatifs à la question posée et peuvent faire l'objet de mises à jour ou de révisions si ou quand des renseignements supplémentaires sont disponibles.

CLARIFICATION DES DÉFINITIONS

ALLOCATION FINANCIÈRE BASÉE SUR LES COÛTS

Q : 1. Selon les directives de l'allocation du SPAGJE, je comprends que le calcul pour les fournisseurs de services de garde d'enfants à domicile est le suivant : $(155,02 \$ + 22,34 \$) * 0,87 + (22 \$ * \text{nombre d'enfants})$. Pouvez-vous confirmer si ce calcul est correct pour le comté de Simcoe?

R : 1. L'approche du financement basée sur les coûts du SPAGJE comprend des allocations de référence qui servent à déterminer une répartition théorique de financement basé sur les coûts aux agences de garde d'enfants à domicile admissibles. Cette allocation à l'agence est basée sur la somme du nombre de fournisseurs de services de garde d'enfants à domicile actifs multipliée par le nombre de jours de service prévus, puis multipliée par la référence du prestataire



County of Simcoe
Social and Community Services
Children & Community Services
Department
1110 Highway 26,
Midhurst, Ontario L9X 1N6
Main Line (705) 722-3132
Beeton Area (905) 729-4514
Fax (705) 725-9539
simcoe.ca

Comté de Simcoe
Services sociaux
et communautaires
Services à l'enfance
et à la communauté
1110, autoroute 26,
Midhurst, Ontario L9X 1N6
Ligne principale (705) 722-3132
Région de Beeton: (905) 729-4514
Télécopieur: (705) 725-9539



de service de garde à domicile de 155,02 \$. L'élément de compensation du fournisseur reflète une allocation théorique à l'agence de garde d'enfants à domicile admissible et n'est pas destiné à verser des paiements particuliers au fournisseur. L'allocation de financement basée sur les coûts est calculée à l'aide de trois éléments : une allocation des coûts du programme, plus une allocation tenant lieu de bénéfice ou d'excédent, moins la compensation des revenus de base prévus de l'agence. Lors du calcul des revenus estimés des frais de base, le nombre total de sièges à domicile actifs qui devraient être facturés pour ces frais est multiplié par le nombre de jours de service, qui est ensuite soustrait de la somme de l'allocation des coûts du programme et de l'allocation tenant lieu de bénéfice ou d'excédent.

Q : 2. L'indemnité journalière de (155,02 \$ + 22,34 \$) sera-t-elle calculée au prorata du nombre d'enfants pris en charge? Plus précisément, le montant sera-t-il différent si un fournisseur a un enfant par rapport au maximum de six enfants?

R : 2. Comme indiqué dans la question-réponse n° 1, le calcul de la rémunération du fournisseur est déterminé comme une partie de l'allocation de l'agence. Les calendriers et structures de paiement des prestataires existants devraient être maintenus.

Q : 3 : La valeur de la rémunération du fournisseur semble incroyablement faible - sur la base de 261 jours, le calcul de la rémunération serait de 40 460,22 \$, et l'ajustement pour le facteur d'ajustement géographique tombe à 35 200 \$. Sur la base d'une journée de 10 heures, cela correspond à un taux de 13,49 \$/heure. Est ce que j'ai manqué quelque chose ?

A : 3 : Comme indiqué dans la question-réponse n° 1, le calcul de la rémunération des fournisseurs est déterminé comme un élément de l'allocation de l'agence. Les calendriers et structures de paiement des fournisseurs existants doivent être maintenus.



County of Simcoe
Social and Community Services
Children & Community Services
Department
1110 Highway 26,
Midhurst, Ontario L9X 1N6
Main Line (705) 722-3132
Beeton Area (905) 729-4514
Fax (705) 725-9539
simcoe.ca

Comté de Simcoe
Services sociaux
et communautaires
Services à l'enfance
et à la communauté
1110, autoroute 26,
Midhurst, Ontario L9X 1N6
Ligne principale (705) 722-3132
Région de Beeton: (905) 729-4514
Télécopieur: (705) 725-9539



RAPPROCHEMENT – FINANCEMENT BASÉ SUR LES COÛTS RÉELS

Q : 1. La municipalité continuera-t-elle à fournir la Subvention d'aide aux services de garde en milieu familial, la subvention de fonctionnement générale et le financement de base aux fournisseurs de services de garde d'enfants à domicile? Dans l'affirmative, quels sont les montants prévus pour chacun de ces subventions ou de ces fonds?

R : 1. Depuis le 1^{er} janvier 2025, la Subvention d'aide aux services de garde à domicile, la Subvention de fonctionnement générale et le financement de base pour enfants à domicile ont été pris en compte dans l'approche de financement basée sur les coûts, élaborée par le ministère de l'Éducation. L'allocation de financement basée sur les coûts remplace toutes les enveloppes de financement précédentes pour la garde d'enfants à domicile.

Q : 2. La municipalité prévoit-elle introduire de nouveaux fonds aux fournisseurs de services de garde d'enfants à domicile? Dans ce cas, veuillez fournir des renseignements sur ces fonds et les montants prévus.

R : 2. Le ministère de l'Éducation a élaboré l'approche de financement basée sur les coûts du SPAGJE qui remplace la formule de financement précédente. Le comté de Simcoe, en tant que gestionnaire du système de services, est responsable de la mise en œuvre de l'approche de financement basée sur les coûts. Nous n'avons connaissance d'aucun financement supplémentaire hormis la nouvelle approche de financement basée sur les coûts.